

Isabelle MAXCH-TERRADE
Bureau de la réglementation générale et de l'environnement
Ref : 2025-09-24
Téléphone: 04 66 36 43 04
courriel : isabelle.maxch@gard.gouv.fr

Le préfet du Gard
à
Mesdames et messieurs les membres
de la Commission de Suivi de Site
(CSS) autour des installations des
sociétés DEULEP et DISTAGRI à Saint-
Gilles

Objet : Réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) autour des installations des sociétés
DEULEP et DISTAGRI sur le territoire de Saint-Gilles

P.J. : Un imprimé de mandat

Je vous informe que la prochaine réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) autour des
installations des installations des sociétés DEULEP et DISTAGRI à Saint-Gilles se tiendra le :

vendredi 10 octobre à 9h30
dans la salle du conseil municipal de la mairie de Saint Gilles
Place Jean Jaurès - 30800 SAINT-GILLES

L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est le suivant :

1. Bilan d'exploitation DISTAGRI
2. Bilan de l'inspection des installations classées – site DISTAGRI
3. Fin de la réhabilitation du site DEULEP
4. Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette réunion, ou, en cas d'empêchement, de vous
faire représenter par votre suppléant.

Pour les membres de la commission ne pouvant se faire suppléer, je rappelle que vous avez
également la possibilité de donner mandat à un autre membre de la CSS.

A Nîmes,
Le préfet,
pour le préfet, et par délégation,
le directeur

Liste des destinataires

Collège « Administrations de l'Etat » :

Le préfet du Gard, ou son représentant,

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, ou son représentant,

Le directeur des sécurités du service interministériel de défense et de protection civile du Gard, ou son représentant,

Le chef du service d'incendie et de secours du Gard ou son représentant,

Le directeur départemental des territoires et de la mer, ou son représentant,

Le directeur départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Gard, ou son représentant.

Collège des « Elus de collectivités territoriales ou d'établissements publics de coopération intercommunale concernés »:

M. Serge GILLI, Commune de Saint Gilles

Mme Nadia ARCHIMBAUD, Commune de Saint Gilles

M. Eddy VALADIER, Communauté d'agglomération de Nîmes Métropole

Mme Huguette SARTRE, Conseil départemental du Gard

Collège des « Riverains d'installations classées pour laquelle la commission a été créée ou associations de protection de l'environnement dont l'objet couvre tout ou partie de la zone géographique pour laquelle la commission a été créée » :

M. Christian CAMELIS, Société de Protection de la Nature

M. Gérard MASCLET, riverain

Collège « Exploitants d'installations classées pour laquelle la commission a été créée ou organismes professionnels les représentant » :

M. Hubert THÉRÉNÉ, Directeur des opérations, société DEULEP

Mme Camille GAUDIN, coordinatrice QSE groupe PERRET (société DISTAGRI)

Collège « Salariés de l'installation classée pour laquelle la commission a été créée » :

Mme Christelle BOYER, ADV, société DISTAGRI

M. Cyril COLOMBAUD, responsable de quai, société DISTAGRI